

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°127/FG
0000000
Réunie le lundi 29 juin 2026 à 18h00
Chalet-logis de Blériot**

Présents: CHAIRON Daniel, CLAIN Cédric FLORENTIN Angélique, GAWLOWIEZ Franck, GOGIBUS Alain, HOVER Françoise, KRILOW Ilia, MULLER Christian, PERREUX Norbert, PHULPIN Pascal, STRYJEK Julien, ZIEGELMEYER Damien.

Invité : RICHEZ André, Président d'Honneur.

Absents excusés : PHULPIN Pascal, VALENTIN Grégory, VIAUD Virginie, ZIEGELMEYER Damien.

Absent non excusé : LUTVINUC Anastasia

1. Approbation du CR de la réunion n°126 :

Adopté à l'unanimité.

2. Suite des finances :

Quand les achats ne sont pas vendus, il n'y a pas de facturation sur les CR des concours.

○ Situation des divers comptes de la compagnie, à date de réunion :

- **Compte courant** : 1978€
- **Compte épargne** : 7784€
- **Caisse** : 1989 €
- **Balance recettes/dépenses** : +1425€

○ Subventions

- Subvention exceptionnelle de la ville de Reims : 600€
- Subvention ACTIV'Eté : 280€ touchés sur 400€

Franck et Christian ont fait les démarches pour se procurer un TPE (Terminal de paiement carte bancaire) auprès de la banque.

3. Mots du Président :

Remerciements pour les investissements de chacun pour les divers concours et activités du mois de juin.

L'an prochain, pour les activités de juin à août, tous les membres du comité directeur devront fournir un extrait 3 de leur casier judiciaire.

4. Retour sur les événements de juin :

Concours nouveaux licenciés : pour les prochaines années, le prévoir sur le calendrier

annuel de la Compagnie. Validation pour la date du 05/06/2027. Le prévoir au calendrier national pour avoir des subvention ANS.

- **Points positifs** : les archers et les accompagnants sont très satisfaits. Le club invité (Bezannes) est très contents.
- **Points négatifs** : organisation trop tardive cette année, pas suffisamment d'autres clubs invités. De nombreux archers non-inscrits en amont sont venus et se sont inscrits le jour-même, impactant l'organisation du concours.

Concours TAE : 49 archers ont participé le dimanche matin, et 73 archers l'après-midi, encadrés par 16 bénévoles.

- **Points positifs** :
 - Beaucoup de bénévoles, ce qui a ravi tous les participants.
 - Présence de Colette de Amazone Archerie très appréciée. Celle-ci souhaite revenir sur d'autres concours.

5. ACTIV'Eté :

Les mardis 4 et 11 août (7-11 ans), et les mercredis 5 et 12 août (11-17 ans) aura lieu sur le terrain Blériot, de 14 à 16h.

Il faut au minimum 2 personnes présentes du bureau ayant fourni leur extrait de casier judiciaire.

Il convient de pointer les présences, tous les jours d'activité.

6. Festiv-Eté :

Les 29 et 30 août au Parc de Champagne, de 14 à 18h.

Installation le 28 août si possible.

Communication fin juillet sur Whats'App.

7. Forum des Associations :

Les 5 et 6 septembre au Parc des Expositions de Reims.

Flyers gérés par Norbert, à imprimer et à modifier, la quantité reste à définir.

Préciser rapidement les horaires, doivent-ils changer ou non, en fonction de la présence des entraîneurs.

8. Transfert du matériel :

Déplacement du matériel du terrain Blériot au gymnase Prieur de la Marne : prévu début septembre (4 septembre?)

9. Portes ouvertes :

Du mardi 8 au samedi 12 septembre, au gymnase Prieur de la Marne.

10. Concours Nature :

Le 27 septembre au terrain de cross de Fresnes-les-Reims.

11. Nouveaux maillots de la compagnie :

Nous n'avons pas de nouvelles du fabriquant pour le moment, cela reste en cours.

Le maillot sera fait au moment de la prise de licence, car possibilité de le personnaliser en y appliquant son nom (2€ supplémentaires pour les adhérents qui le souhaitent).

Prix du maillot : 35-36€.

12. Questions diverses :

Pour remplacer la toile de tente, nous allons comparer les prix et les dimensions.

Julien :

- **Projet avec Colette de Amazone Archery :**
 - Négociation pour tous les adhérents (sur justification d'une licence du club) entre 7 et 10% de remise.
 - Pour le club, remise entre 10-15%, voire plus si déstockage.
 - Partenariat de 1 an, à renouveler tous les ans, en incluant un gros achat à chaque fois (renouvellement des arcs de l'école de tir, les bêtes du 3D...).
- **Charte et droits à l'image renouvelés.**
- **Modification des conditions de location du matériel de tir :**
 - Location d'arc : chèque de caution, valable 1 an. Si au bout d'un an et pas d'achat, plus de location d'arc possible.
 - Location matériel : arc débutant 70€, housse 10€, viseur 10€, stabilisateur 50€, clicker 5€, berger 10€, poignée 80€, branches 80€, kit complet 250€.
 - Cautions sur la location : arc débutant 120€, housse 20€, viseur 20€, stabilisateur 75€, clicker 10€, berger 20€, poignée 150€, branches 150€, kit complet 500€.

Alain : nous a confectionné des trophées qu'il nous a présentés, et que l'on gardera pour le Concours Jeunes.

La séance est levée à 20h.

A vos agendas :

Prochaine réunion CD prévue le 31 août 2026, au Logis Blériot

La Secrétaire Générale,

KRILOW Ilia

Le Président,

GAWLOWIEZ Franck